

Les formations d'Éleusis

11 les Plaines

84220 Murs

Email : lesformationsdeleusis@gmail.com

Tel : 0432502825



Création d'une entreprise spécialisée dans l'hébergement touristique. Formation destinée aux professionnels de l'immobilier.

Durée : 85 heures

Tarif : 2975 EUROS

Profils des stagiaires

Les professionnels de l'immobilier

Les créateurs de gîtes et maison d'hôtes

Prérequis

Maîtriser l'utilisation d'un ordinateur sous environnement Windows et Mac, avoir une connexion internet suffisante pour supporter une formation en ligne, avoir un ordinateur équipé d'écouteurs.

AIRBNB a révolutionné le marché de l'immobilier. Le nombre de meublés de tourisme présents sur le marché ne fait qu'augmenter. Autrefois l'exploitation de chambres d'hôtes était assurée par les agriculteurs et quelques retraités, aujourd'hui de nombreux "Quadra" ont rejoint l'aventure en quittant l'agitation des grandes villes, ils ont au fil du temps révolutionné ce mode d'hébergement touristique en le professionnalisant. La loi a posé des conditions à ces location et en 2018 la loi Élan est venue y mettre un tour de vis supplémentaire. Mais la demande est grandissante et les professionnels de l'immobilier doivent s'y adapter en maîtrisant la réglementation en vigueur et en conseillant au plus juste leurs clients. Enfin la crise sanitaire a détourné les vacanciers des hébergements traditionnels, fuyant la proximité de ces lieux à l'été 2020 la demande en meublé de tourisme a explosé. Nous vous proposons les outils indispensables au conseil en création de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes. Et complétons cette formation en vous présentant la loi 19 novembre 2024 « visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale »

La loi sur l'Accès au logement et un urbanisme rénové appelé loi ALUR, entrée en vigueur depuis 2016, dispose que tout professionnel de l'immobilier a l'obligation de suivre une formation continue. Celle-ci doit se dérouler sur une durée minimale de 14 h par an ou 42 heures sur 3 ans successifs avec forcément 2 h de déontologie tous les 3 ans. Elle concerne les professionnels de l'immobilier titulaires d'une carte professionnelle d'agent immobilier ainsi que tous leurs collaborateurs, les négociateurs et directeurs d'agence. Pour ceux qui détiennent déjà la carte professionnelle, le renouvellement de celle-ci est conditionné par le respect de cette règle.

Notre formation : « Création d'une entreprise spécialisée dans l'hébergement touristique. Formation » ayant un lien étroit avec l'immobilier entre dans le cadre de la loi ALUR.

Nos sessions :

Les délais moyens pour commencer une session sont très courts : en moyenne deux semaines après l'accord de financement dans le cas de demande prise en charge, ou deux semaines à partir de la signature de la convention pour les stagiaires choisissant un auto-financement.

Les formations d'Éleusis

11 les Plaines

84220 Murs

Email : lesformationsdeleusis@gmail.com

Tel : 0432502825



Personnes en situation de handicap :

Nous sommes à votre disposition pour adapter toutes nos formations dans la mesure de nos possibilités.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique et fiscal des exploitations de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes
- Maîtriser le cadre réglementaire des exploitations de meublés de tourisme et chambres d'hôtes
- Maîtriser le référencement de site internet "hôtelier"
- différencier les plateformes de réservation en ligne et les plateformes de référencement
- Être capable d'évaluer la rentabilité locative d'un tel bien
- Être capable d'effectuer une étude de marché spécifique à ce type d'exploitation
- Maîtriser le classement officiel des meublés de tourisme

Contenu de la formation

- Présentation des différentes activités
 - o gîte
 - o meublé de tourisme
 - o chambres d'hôtes
 - o maison d'hôtes
 - o Table d'hôtes
- statuts juridiques et fiscalité
 - o présentation du cadre juridique
 - o statuts juridiques des chambres d'hôtes
 - o fiscalité des chambres d'hôtes
 - o statuts juridiques des meublés de tourisme
 - o fiscalité des meublés de tourisme
- Loi ALUR
 - o présentation
 - o impact sur les meublés de tourisme
- Loi ELAN
 - o La règle des 120 jours
- LOI N°2024-1039 du 19 novembre 2024
- La table d'hôtes
 - o définition
 - o conditions de fonctionnement
 - o réglementation vis à vis des débits de boissons
 - o permis d'exploitation
- Les codes APE
 - o définition
 - o code 55,20

Les formations d'Éleusis

11 les Plaines

84220 Murs

Email : lesformationsdeleusis@gmail.com

Tel : 0432502825



- o code 55,10
 - o code 68,20
- Cadre réglementaire
 - o les diagnostics immobiliers
 - o les contrats de location saisonnières
- les démarches administratives afférentes à ces différentes créations
 - o création d'un meublé de tourisme sans déclaration à la mairie
 - o création d'un meublé de tourisme avec simple déclaration à la mairie
 - o création d'un meublé de tourisme avec numéro d'enregistrement
 - o création de chambres d'hôtes en complément d'activité
 - o création de chambres d'hôtes en activité principale
- Labels et classifications
 - o meublés de tourisme
 - o chambres d'hôtes
- mise en place d'une stratégie commerciale
 - o présentation des différentes étapes
 - o le logo
 - o les photos
 - o le site internet spécialisé
- le référencement
 - o définition
 - o les annuaires
 - o les annuaires spécialisés
 - o les guides touristiques
- les plateformes de réservation en ligne
 - o les OTA
 - o les Channel managers
- le savoir faire
 - o l'accueil
 - o la gestion de la e-réputation
- l'étude de marché
 - o les segments de marché
 - o analyse SWOT
 - o étude de la concurrence
 - o les forces du projet

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Votre formateur est un chef d'entreprise spécialisé dans l'hôtellerie avec des connaissances solides du marché de l'immobilier.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques

Les formations d'Éleusis

11 les Plaines

84220 Murs

Email : lesformationsdeleusis@gmail.com

Tel : 0432502825



- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.